

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 77 (1950)
Heft: 5

Artikel: Billet de Ronceval : les "nouvelles" autorités... !
Autor: Saint-Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-227256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BILLET DE RONCEVAL

Les « nouvelles » autorités... !

Enfin ; on est tranquille pour quatre ans, mais on a passé par des traverses... Ouoh ! on n'en peut plus : on devrait bien construire des maisons de repos pour ceux qui sont militants aux élections !

On avait décidé, en petit comité, dans la cave à André, qu'on allait remuer toute la bande, vu qu'une Municipalité qui travaille depuis huit ans a besoin de renouveau. Quand on a réuni le grand comité, dans la cave à Marcel, on a commencé à se tirailler : les uns voulaient garder trois de l'équipe et nommer deux nouveaux, deux jeunes, comme on dit, bien qu'il n'y en ait point qui ait moins de quarante ! On a dû élargir le comité, et se retrouver, la semaine d'après, chez Jean-Louis, et à la cave, comme de bien entendu.

Là, on a passé une soirée magnifique, avec saucisses, et tout !... Mais, du côté de la politique, on a convenu d'attendre un peu, mais on a refait un comité, moins large, mais plus profond, comme a dit Alfred.

A force de peser les mérites de chacun, on s'est aperçu qu'ils étaient tous meilleurs les uns que les autres, et qu'on n'oserait pas en mettre un à l'affront, autrement dit qu'il fallait tous les reporter.

On ne s'est pas méfié du petit Léon : cette rosse a fait un comité rien que pour le bas du village, et ils ont présenté une liste. Un commerce de la metzance ! un brassage de tous les tonnerres : tellement que, en allant au vote, on avait le choix sur douze candidats.

Et il fallait les voir, des enfants de chœur ! Aimables, souriants, polis et avenants, prêts à vous avancer la lune et les étoiles sur un plateau, au premier geste. Gustave disait :

— Si c'est possible, c'est déjà fait ! Et si c'est impossible, je suis là pour le faire !

On a eu des jours inoubliables : on vous offrait à boire avant qu'on se soit aperçu de sa soif. Un nous a offert le cinéma, l'autre la fondue, celui-ci avait fait venir des vacherins de La Vallée.

Bref ! un vrai paradis. Et on n'osait pas refuser, alors qu'on savait bien qu'on ne voterait pas pour ces admirables et généreux donateurs. On s'est dit : s'ils donnent tout maintenant, ils ne sauront plus qu'offrir après !

alors, autant remettre les mêmes et repartir avec une équipe de bonne commande.

Et on a renommé les mêmes, pour quatre ans. Comme disait le petit Léon :

— On a joui de la considération, on a été bien nourri, bien abreuvé, on n'a rien promis à personne, et on est resté les maîtres quand même !

Jacques disait :

— Ça me fait penser au vieux meunier qui disait : « J'ai un vieil âne, têtue, gourmand, lunatique, et tout ! Seulement, je le connais ! Un autre, ce serait une éducation à refaire !

Saint-Urbain.

La réponse a « tout » d'un bon avocat !

Un bon avocat ne se laisse jamais prendre sans vert. Témoin cette petite histoire arrivée récemment à Me X...

Un client vient le consulter et lui expose son cas :

— Voilà, dit-il. J'ai un voisin dont je suis séparé par une palissade. Quelques-unes de mes poules sont entrées dans son jardin et il les a empoisonnées. Ai-je un recours contre lui ?

— Certainement, dit l'avocat. Il a détruit vos poules, votre propriété, et cela avec préméditation. Votre affaire est excellente. Envoyez-moi vite un pouvoir pour commencer les poursuites.

* * *

Arrive un autre client, qui vient également consulter le célèbre avocat.

— Voilà, dit-il. J'ai un voisin dont je suis séparé par un treillage. Il a un chien qui vient souvent dans ma propriété m'abîmer mes plates-blandes. Pour en finir, je lui ai donné des boulettes qui l'ont empoisonné. Mon cas est-il soutenable ?

— Certainement, dit l'avocat. Votre voisin n'avait pas le droit d'introduire son chien dans votre jardin. D'autre part, vous étiez absolument libre de laisser du poison sur vos pelouses, vous ignoriez complètement que son chien allait franchir votre clôture et se précipiter sur ce poison qui, au surplus, était votre propriété. Il vous a donc causé divers dommages dont il est responsable. Envoyez-moi vite un pouvoir pour commencer les poursuites.